



SILITEX

FICHE N° A 95

Définition

Peinture minérale silicatée mate, microporeuse et hydrofuge.

Destination

Tous travaux de ravalement sur pierres, briques, grès, enduit ciment, béton cellulaire et chaux, neufs ou anciens.

Qualités

Protection inégalée des supports traités avec SILITEX, contre toutes les agressions dues principalement aux intempéries, aux ruissellements acides et aux U.V.

- Excellent accrochage du fait de la combinaison chimique entre le liant du SILITEX et le support minéral.
- Peinture supprimant ainsi tout risque de cloquage et de décollement.
- Hydrofuge
- Aspect mat, non salissant
- Fongicide
- Forte porosité
- Grande stabilité des teintes
- Facilité d'emploi, sans odeur et sans solvant.

Préparation des supports

Les fonds doivent être propres, secs, sains et parfaitement adhérents.

Fonds neufs : application directe, après brossage ou dégraissage si nécessaire.

Fonds anciens non peints : nettoyage haute pression, traitement anticryptogamique des surfaces contaminées.

Fonds anciens peints : décapage systématique des peintures et des revêtements organiques.

Préparation des fonds en conformité avec le DTU 59.1.

Application

Au rouleau, à la brosse ou au pistolet. Ne pas appliquer lorsque la température est inférieure à +5°C ou supérieure à +35°C. Eviter également toute mise en œuvre par temps de pluie ou menaçant, en plein soleil ou en plein vent, ainsi que sur des supports humides ou gelés.

Recommandations

- Ne pas appliquer SILITEX sur des peintures ou des revêtements organiques.
- Protéger soigneusement les surfaces vitrées ou en aluminium contre toute projection de SILITEX, pouvant provoquer des taches indélébiles.
- Traiter préalablement les métaux ferreux avec un antirouille.
- SILITEX craint le gel.
- En cas de projection dans les yeux, rincer abondamment à l'eau.

COMPOSITION

Liant principal : liant minéral à base de silicate. Pigment : oxyde de titane rutile.
Charges : carbonates de calcium. Adjuvants : agents épaississants, dispersants.

IDENTIFICATION

Classification AFNOR : famille I, classe 10b1. Densité à 20°C : 1,56 ± 0,1%. Extrait sec à 105°C : 65% ± 2%. Cendres à 450°C : 58% ± 2%. Viscosité à 20°C : 140 poises. pH : 12 ± 1.

CARACTÉRISTIQUES

Rendement : 8 à 10 m² / litre. Séchage - sec : 4 à 5 heures - recouvrable : après 24 heures (dans conditions climatiques normales : T = 20°C et H.R. = 70%).

DILUTION

1^{ère} couche : 3 à 5% d'eau. 2^{ème} couche : ne pas diluer. Application au pistolet : ajouter 5 à 7% d'eau.

NETTOYAGE DU MATÉRIEL

A l'eau, immédiatement après utilisation.

CONDITIONNEMENT

3 et 15 litres.

STOCKAGE

Un an en emballage d'origine, hermétiquement fermé, conservé à l'abri du gel ou des fortes chaleurs.

CLASSIFICATION COV

Valeur limite UE pour un produit (Cat A/c) : 75 g/l (2007)
Ce produit contient maximum 70 g/l COV.